



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Paris, le 07 février 2018

Communiqué de presse

Domaine des Chutes Lavie (Marseille) : La Protection Judiciaire de la Jeunesse délocalise l'activité du site

Après plusieurs jours d'une mobilisation initiée par un jour de grève et poursuivie par l'exercice du droit de retrait des agents, l'administration régionale de la PJJ a enfin pris en compte l'impossibilité de continuer d'accueillir les jeunes et leurs familles sur le site et délocalisé l'activité. Les mesures annoncées n'ont pas été suffisantes pour mettre fin au ***danger grave et imminent*** que subissent les mineurs et les personnels qui les prennent en charge.

Le CHSCT des Bouches du Rhône s'est rendue ce matin sur place et a constaté que des locaux du domaine avaient été de nouveau dégradés et cambriolés, rendant impossible la reprise d'activité.

Avec le soutien du SNPES-PJJ/FSU, le mouvement solidaire de l'ensemble des personnels du domaine a permis d'aboutir à une décision qui prend en compte l'intérêt des mineurs qui sont confiés à la PJJ : il n'était pas question que la priorité à l'éducation pour les jeunes pris en charge soit bafouée.

Contacts Secrétaires Régionaux SNPES-PJJ/FSU :

Nicole QUILICI 0679434685

Vincent FRITSCH 0623522413